

Annonce de la vente de bien d'émigrés dans le département des Vosges, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de bien d'émigrés dans le département des Vosges, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794).

In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 491;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28641_t1_0491_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

pendant le mois Ventôse et la première décade du mois Germinal; il en résulte que ces biens estimés 243,862 liv., ont été vendus 322,300 liv. (1).

(Applaudissements.)

12

Le substitut de l'agent national du district de Prades annonce également que des biens d'émigrés, estimés 20,407 liv., ont été vendus 96,900 liv. (2).

[Prades, 19 vent. II] (3).

« Citoyens,

Je vous ai déjà fait part le 9 pluviôse, de quelle manière, à quatre pas de l'ennemi, entre deux camps qu'on fortifiait encore, des terres ci-devant à des émigrés sur lesquelles étaient empreintes les traces des satellites du tyran de Castille, s'étaient vendues. Je ne puis me taire non plus, aujourd'hui, je dois vous dire, que, malgré les ridicules prétentions des espagnols de vouloir se soutenir sur un sol qu'ils n'ont que trop souillé, à quatre pas de ce district, des biens estimés 20 407 liv. ont été vendus 73 900 liv. (4), et un lot estimé 300 liv. 2 300 liv. Vive la République une et indivisible; citoyens, les sans-culottes de ce pays posséderont enfin des terres qui ne fructifiaient que pour assouvir les passions des traîtres et des ennemis de l'humanité et de la justice. S. et F. ».

J. ROGER.

13

L'agent national d'Ussel écrit que les biens d'émigrés, estimés 10,890 liv., ont été vendus 84,984 liv. (5).

14

L'état de la vente de ces biens dans le département des Vosges, prouve que ceux adjudés jusqu'au premier Germinal, estimés 879,091 liv. 12 s., ont été vendus 2,168,886 liv. 14 s.

La Convention décrète l'insertion au bulletin de ces différentes annonces (6).

(1) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); J. Sablier, n° 1291.

(2) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor; M.U., XXXIX, 184; J. Perlet, n° 588; J. Sablier, n° 1291; Débats, n° 590, p. 163. Dép. des Pyrénées-Orientales.

(3) C 302, pl. 1095, p. 8.

(4) Sic.

(5) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); M.U., XXXIX, 184; J. Perlet, n° 588; Débats, n° 590, p. 163. Départ. de la Corrèze.

(6) P.V., XXXVI, 237. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); M.U., XXXIX, 184; J. Sablier, n° 1291; J. Perlet, n° 588; J. Fr., n° 584; Débats, n° 590, p. 164.

15

La Société populaire de Cassel dépose sur l'autel de la patrie la somme de 1,000 liv., dont elle laisse la distribution à la Convention nationale, assurée qu'elle sera employée à secourir la vertu malheureuse et indigente (1).

[Cassel, 5 flor. II] (2).

« Législateurs montagnards, vous enfin qui avez déjoué si heureusement tant de complots qui tendaient à anéantir la liberté, il n'appartient qu'à vous de distribuer les bienfaits que nous destignons pour les malheureux, victimes des tyrans. Toute autre main ne tranquilliserait pas notre sollicitude; il n'appartient qu'à la vertu de dé terminer la confiance. Nous vous envoyons 1 000 livres pour en faire tel usage que vous jugerez à propos. Nous sommes sûrs d'avance que vous les emploierez à secourir la vertu malheureuse et indigente. Nous vous invitons à rester à votre poste et à poursuivre sans relâche tous les ennemis qui tendraient à nous ramener à l'esclavage. S. et F. ».

JAGOU (secrét.), QUÉRU (présid.), Antoine BRJTUS (secrét.), LACRONNEUR (secrét.).

16

La citoyenne Maman, veuve d'Harguelingue, fait don à la nation, pendant la guerre, d'une pension viagère de 650 liv., qui lui est due par la nation, comme étant aux droits d'Amable Anique, de Boulogne-sur-Mer, émigré, et de trois années d'arrérages échus (3).

17

Les administrateurs du district de Pontrioux ont fait passer à l'administration des monnoies, à Paris, 632 marcs d'argenterie, provenant des églises de leur arrondissement (4).

18

La Société populaire de la commune de Châlier, ci-devant la Croix-Rousse, annonce qu'elle a armé, monté et équipé un cavalier jacobin, dont la devise est : *la victoire ou la mort* (5).

(1) P.V., XXXVI, 238, 232. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^o suppl.). Cassel, Nord.

(2) C 301, pl. 1081, p. 14.

(3) P.V., XXXVI, 238. Bⁱⁿ, 14 flor. (2^o suppl.), on lit V^o Herquelingue.

(4) P.V., XXXVI, 238. Bⁱⁿ, 14 flor. (2^o suppl.). Côtes-du-Nord.

(5) P.V., XXXVI, 238. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^o suppl.); à Lyon, quartier de la Halle-aux-Blés.